

INTERPELLATIONS, OUTRAGES ET REBELLION

Formation en présentiel :

Date : les 15 et 16 mai 2023 (2 jours) à Macon

Et

Dates : les 21 et 22 novembre 2023 (2 jours) à Belfort

Public visé

- Agents de la filière police municipale, garde champêtres

Prérequis

- Connaître les bases du droit pénal et de la procédure pénale

Objectifs

- Approfondissement des connaissances juridiques pénales, sur le thème de l'interpellation, de l'outrage et de la rébellion.
- De la recherche de l'infraction pénale jusqu'à la présentation de l'auteur devant l'OPJ territorialement compétent.
- Connaître la conduite à tenir en matière pénale
- Qualifier le motif de l'interpellation

Contenu

- L'infraction : Les éléments constitutifs d'une infraction, La classification tripartite d'une infraction
- Les Cadres juridiques de l'infraction
- L'interpellation (article 73 du CPP), le menottage (art 803 du CPP)
- Les éléments constitutifs et la conduite à tenir devant l'OPJ territorialement compétent en cas d'outrage et de rébellion.

Méthodes pédagogiques (publié)

- Technique d'approche par compétence
- Etudes de cas pratiques
- Apports de connaissance